



FOCUS RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE



Erasmus+
FRANCE
JEUNESSE & SPORT



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

SOMMAIRE

ÉDITO	1
I – QUI SOMMES-NOUS ?	2
II – NOS CHIFFRES-CLÉ	4
III – ORGANISATION	6
IV – NOS INSTANCES ET NOS PARTENAIRES	7
V – NOS TEMPS FORTS	8

ÉDITO



L'année 2016 est une année charnière de la vie de l'Agence du Service Civique. Après 6 années d'existence avec pour objet le développement, la gestion et le pilotage du Service Civique, elle est devenue, au 1^{er} janvier, l'opérateur unique au service de la mobilité des jeunes, intégrant la mise en œuvre des volets Jeunesse et Sport du programme européen Erasmus+.

En effet, le Ministre en charge de la Jeunesse et de la Vie Associative a souhaité accroître la visibilité des actions et des projets qui permettent aux jeunes de s'engager au moyen d'un accès unique aux différentes formes de volontariat. Cette orientation ministérielle a conduit à la fusion de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, d'une partie du secrétariat général de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire et de l'Agence du Service Civique.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le champ d'intervention de l'Agence est plus global et plus cohérent puisqu'elle intervient aux plans national, européen et international.

Cette organisation nouvelle était nécessaire pour accompagner les objectifs ambitieux assignés par le Président de la République : faire de l'engagement et de la mobilité de la jeunesse une priorité. Le 14 juillet 2016, des jeunes volontaires ont défilé sur les Champs-Élysées. Quelle meilleure reconnaissance de leur engagement républicain ! Quelle magnifique reconnaissance aux yeux du pays !

Les équipes de l'Agence se sont mobilisées pour réussir les chantiers liés à la réorganisation interne tout en continuant de répondre à la demande croissante de la jeunesse, du monde associatif et de la société civile en général de s'investir au service de l'intérêt général. Les fonctions dites « métier » et « support » de l'Agence ont, tout au long de 2016, continué leur activité habituelle tout en intégrant une nouvelle organisation interne. Je salue ici leur engagement au quotidien pour les résultats obtenus.

L'année 2016 a également été celle de la structuration et du renforcement des fonctions de pilotage, dont l'objectif est de permettre à l'Agence, opérateur incontournable et durable des politiques de jeunesse, d'anticiper, prévoir et analyser.

Ce rapport d'activité 2016 de l'Agence du Service Civique est, logiquement, le premier rapport commun aux politiques du Service Civique et des volets Jeunesse et Sport du programme Erasmus+. Il a pour ambition de dresser le bilan de l'année sur les deux composantes de l'activité de l'Agence mais également de donner les premiers éléments d'identité de cette nouvelle Agence, à la fois en interne et dans son inscription dans le paysage administratif.

Au-delà des chiffres et des constats statistiques, ce rapport d'activité reflète un haut niveau d'engagement des personnels de l'Agence en faveur des jeunes. Il reflète également l'intensité des rapports noués avec nos partenaires au premier rang desquels, le monde associatif, les ministères et les collectivités territoriales. 2017 doit être l'année de la consolidation de ces liens pour que l'Europe devienne le territoire naturel de l'épanouissement de la jeunesse.

Ludovic Abiven

Directeur Général de l'Agence du Service Civique



I - QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence du Service Civique (ASC) c'est :

- Un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique et aujourd'hui composé de l'Etat et de France Volontaires.
- Un opérateur rénové en 2016 à l'issue de la réorganisation avec l'Institut national jeunesse et éducation populaire (INJEP), concrétisée par la loi n° 2015- 917 du 28 juillet 2015.
- L'agence nationale française pour la mise en œuvre du volet Jeunesse du programme Erasmus+, dont la désignation a été acceptée par la commission européenne le 17 mai 2016. Elle intègre le centre de ressources SALTO Youth Euromed & Bonnes pratiques.
- La structure qui, au nom de l'Etat, met en œuvre le Service Civique.
- Le point national d'information pour le sport, relais national du volet « Sport » du programme Erasmus+.

Le Service Civique

A été créé par la loi du 10 mars 2010 pour remplacer le Service Civil, lui-même conçu en 2006 dans l'optique de remplacer le service militaire, suspendu en 1996. Inscrit dans le code du service national, le Service Civique vise à « renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale » en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres. Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger. Ils réalisent leurs missions dans des organismes sans but lucratif, des services de l'État ou des collectivités. Le code du service national prévoit les 9 missions que doit mettre en œuvre l'ASC au titre du Service Civique.

Le programme Erasmus+

Constitue le principal levier d'action de l'Union Européenne pour mettre en œuvre sa politique à destination de la jeunesse. Le volet « Jeunesse », mis en œuvre par l'Agence s'appuie sur l'éducation non formelle¹ pour renforcer la capacité des jeunes à agir et à faire société. La mobilité européenne, dans une logique d'apprentissage, la prise de parole face aux décideurs, les expériences collectives avec d'autres jeunes de l'Union européenne, l'acquisition de compétences, la formation des structures et professionnels qui travaillent avec eux, constituent ses leviers d'action. En 2014, le programme européen « Jeunesse en Action » pour l'éducation non formelle a été intégré dans le cadre plus large d'Erasmus+. Le centre de ressources SALTO Youth Euromed & Bonnes pratiques, contribue à cette mission.

¹ L'éducation non formelle peut avoir lieu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement et s'adresser à des personnes de tous âges. Selon les pays, cet enseignement peut englober des programmes d'alphabétisation des adultes, d'éducation d'enfants non scolarisés, d'acquisition de compétences sociales à la vie ordinaire, d'éducation à la santé, compétences professionnelles et de culture générale.



Le travail de l'Agence se fonde sur un socle de valeurs commun, nourri par les valeurs partagées du **personnel de l'Agence** lui-même, les valeurs fondatrices du **Service Civique** et celles qui guident le **programme Erasmus+**.

Intérêt général

Confiance dans les capacités des jeunes

Projet individuel / intérêt collectif

Construction et citoyenneté européenne

Conciliation

Universalité Recherche du mieux vivre ensemble

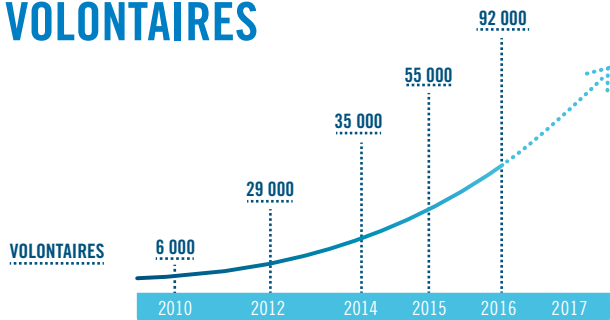
Lutte contre les discriminations **Mixité**

Être utile **Exigence** Suivi des publics fragiles

Levier de changement social

II - NOS CHIFFRES-CLÉ

EN 2016, LE SERVICE CIVIQUE A ACCUEILLI PRÈS DE 92 000 VOLONTAIRES



UNE IMAGE DE + EN + POSITIVE

90% DES FRANÇAIS ONT UNE BONNE IMAGE DU SERVICE CIVIQUE
+5 POINTS POUR LES 16/25 ANS DEPUIS 2015



+8/10 FRANÇAIS PRÊTS À RECOMMANDER À LEUR ENTOURAGE DE FAIRE UN SERVICE CIVIQUE

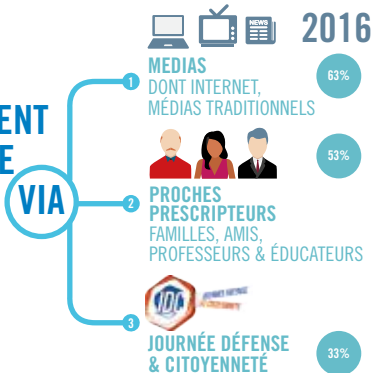
LES FRANÇAIS ASSOCIENT MAJORITAIREMENT LE SERVICE CIVIQUE À DES NOTIONS POSITIVES

Jeunesse Citoyenneté
 Volontariat Servir Expérience
 Engagement Bénéfique Responsabilité
 Aide Utile

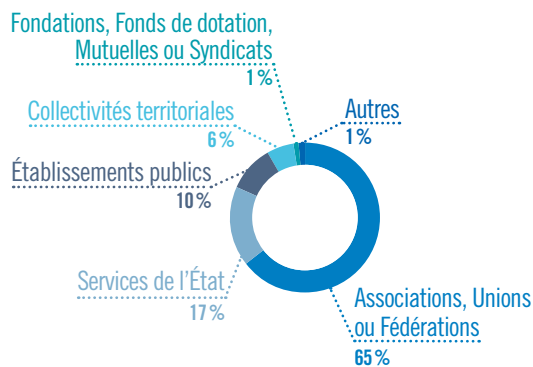
UNE NOTORIÉTÉ EN CONSTANTE PROGRESSION

+DE 9/10 FRANÇAIS CONNAISSENT LE SERVICE CIVIQUE

LES 16/25 ANS CONNAISSENT LE SERVICE CIVIQUE MÊME TOP 3 QU'EN 2015



9 200 ORGANISMES AGRÉÉS POUR L'ANNÉE 2016



RÉPARTITION DES VOLONTAIRES PAR TYPE D'ORGANISME

Sources : Elisa au 24 mai 2017 - Oscar au 24 mai 2017 - Baromètre IFOP pour le Service Civique - 2016

BUDGET 2016



181,7 Millions d'euros

payés aux jeunes volontaires en **Service Civique** en 2016

ERASMUS+ TOTAL PROGRAMME E+

1 114
PROJETS
DÉPOSÉS

552
PROJETS
SUBVENTIONNÉS

TAUX
DE SUCCÈS :
49,55 %

19 317
PARTICIPANTS
DONT

5 448
JEUNES
AYANT MOINS
D'OPPORTUNITÉS (JAMO)

SOIT **28 %** DE
L'ENSEMBLE
DES PARTICIPANTS

BUDGET TOTAL :
13,26 M€

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE EN 2016

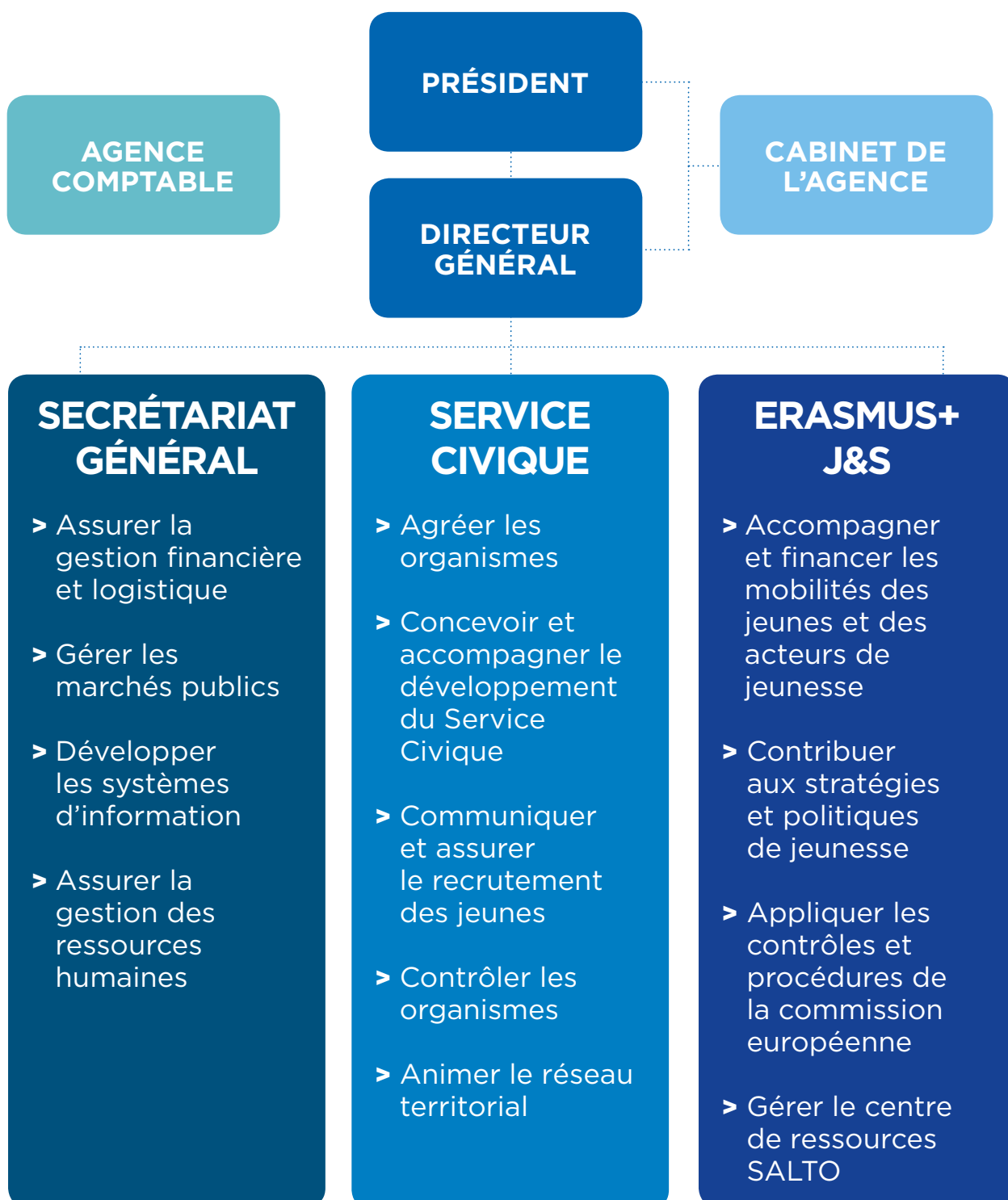
TYPE DE PROJETS	NOMBRE DE PROJETS	MONTANTS (EN €)
KA1 = Mobilité des jeunes et travailleurs de jeunesse	520	9,7 millions
KA2= Partenariats stratégiques jeunesse	12	2,9 millions
KA3= Rencontre entre jeunes et décideurs politiques - Dialogue structuré	20	0,64 million

KA = Key Action

Source : E+Link/ BO Report à la date du 03.05.2017

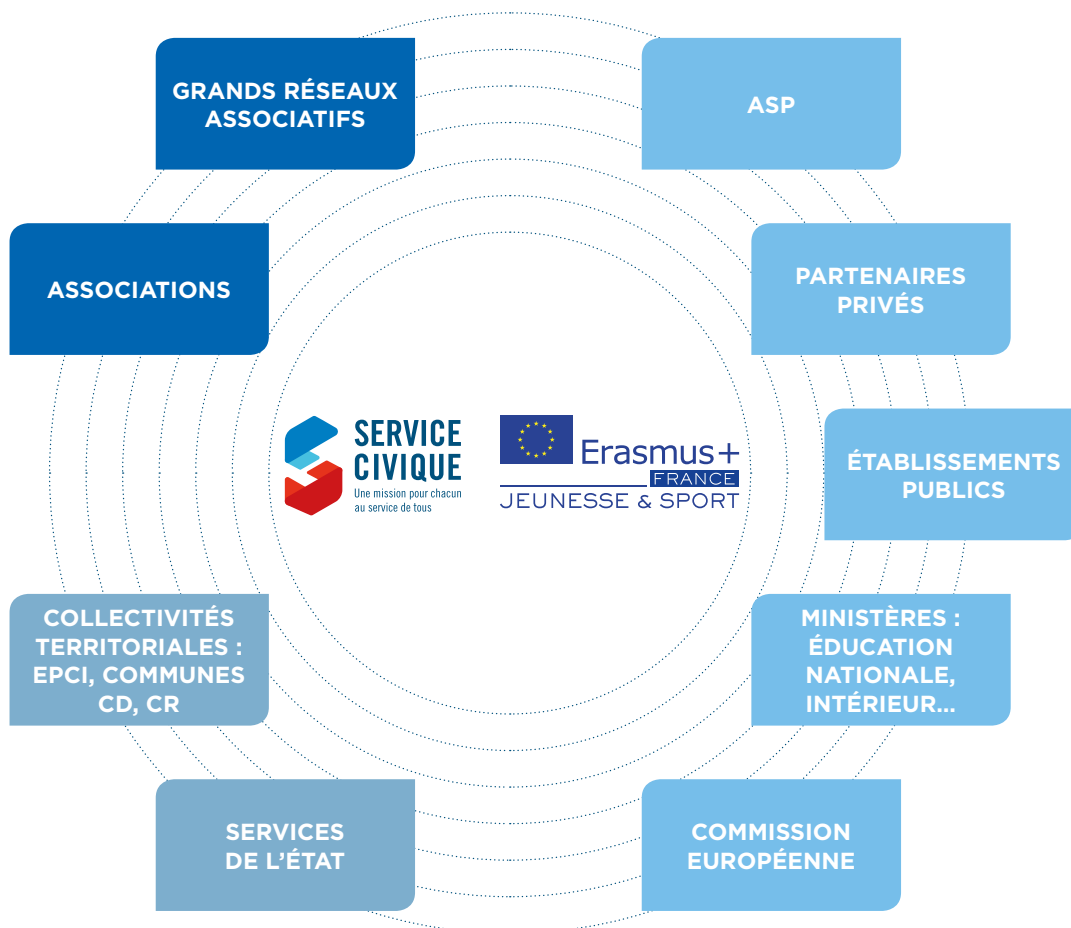
III - NOTRE ORGANISATION

L'organisation de l'Agence est articulée autour de 3 pôles : deux pilotant les politiques publiques mises en œuvre par l'Agence (Service Civique et Programme européen Erasmus+ Jeunesse et Sport) et le secrétariat général.



IV - NOS INSTANCES ET NOS PARTENAIRES

Les partenaires de l'Agence sont nombreux et se distinguent en trois catégories : le monde associatif, les services de l'Etat et collectivité territoriales et les partenariats spécifiques sur certaines thématiques.



CONSEIL d'administration

Il réunit les Administrateurs du groupement d'intérêt public (GIP) - tutelles (ministère chargé de la Jeunesse et ministère chargé du Budget), personnalités qualifiées et représentants des services déconcentrés. Ses missions sont de prendre les décisions stratégiques et l'ensemble des délibérations administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence.

COMITÉ Stratégique du Service Civique

Il débat des grandes orientations stratégiques du Service Civique pour éclairer les décisions du conseil d'administration. Il réunit l'ensemble des parties prenantes du Service Civique (organismes agréés, volontaires, parlementaires, personnalités qualifiées, ministères et membres du CA).

COMITÉ National Erasmus+

Il réunit 2 fois par an l'ensemble des parties prenantes au programme Erasmus+ Jeunesse et Sport, à qui sont présentés l'état d'avancement du programme et les problématiques rencontrées.

COMITÉ Permanent Erasmus+

Il réunit 2 fois par an les deux agences nationales Erasmus+ (la nôtre et celle de Bordeaux pour l'éducation formelle) et leurs tutelles respectives. Sa mission est de suivre les travaux communs que les deux agences réalisent. Il permet également de partager les enjeux, difficultés et solutions mises en œuvre par chacun.

V - NOS TEMPS FORTS

L'année 2016 a été ponctuée de nombreux événements mettant en avant l'engagement des jeunes au service de la société

2016



1^{ER} JANVIER : l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport rejoint le GIP de l'ASC pour constituer un opérateur unique au service de la mobilité européenne et de l'engagement des jeunes.



FÉVRIER : Nouvelle identité du Service Civique



PARTICIPATION À UNE DOUZAINNE DE SALONS pour présenter les opportunités jeunesse (Service Civique et Erasmus+ Jeunesse & Sport)



3 VAGUES, temps forts de communication auprès des jeunes, institutionnels, professionnels



CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL : les jeunes SVE ambassadeurs des valeurs du sport et de l'UE dans les 10 villes sites de l'Euro 2016 - Des volontaires en Service Civique ont également réalisé des missions dans le cadre de l'Euro 2016



14 JUILLET : Participation au défilé de jeunes en Service Civique et en Service Volontaire Européen



20 ANS du Service Volontaire Européen

